Paris, le 25 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

David LISNARD réélu à la présidence de l'AMF avec 72,06 % des voix

À l'occasion du 108ème Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, se sont tenues les opérations de vote pour le renouvellement des instances de l'AMF.

Conformément à son mandat, le Bureau électoral a procédé à la vérification de la validité des résultats des trois scrutins statutaires, a constaté un taux de participation à 40,43 % et a proclamé les résultats suivants :

- **Concernant l'élection du président : M. David LISNARD a obtenu 9 505 suffrages, soit 72,06 % des voix et M. Philippe Laurent a obtenu 3 686 suffrages soit 27,94 % des voix.**
- **Concernant l'élection du Bureau : la liste « Une AMF rassemblée et dynamisée avec David Lisnard et Jean-François Debat » a obtenu 10 825 suffrages, soit 86,32 % des voix. (1 716 votes contre et 1 285 votes blancs).**
- **Concernant l'élection du Comité directeur : la liste « Une AMF rassemblée et dynamisée avec David Lisnard et Jean-François Debat » a obtenu 10 848 suffrages, soit 86,62 % des voix (1 675 votes contre et 1 303 votes blancs).**

A l'issue de la proclamation des résultats, le président David Lisnard a fait la déclaration suivante :

« Je remercie chaleureusement les maires et présidents d'intercommunalité pour leur confiance. Ce magnifique résultat se fait dans un contexte de participation record depuis 1989.C'est la victoire d'une équipe, du terrain, de l'indépendance des maires. Ils ne se sont pas laissés imposer des choix d'appareil. C'est la défaite des intrigues, de toutes les tentatives d'ingérence dans le fonctionnement de notre Association.
C'est aussi la victoire d'une ambition pour l'AMF, renforcée dans ses fondamentaux, et dans sa capacité à proposer une réorganisation totale des pouvoirs publics à partir de la commune. C'est la victoire d'une AMF solide qui se bat pour les libertés locales. C'est la victoire d'une AMF transpartisane, rassemblée, unie. J'y veillerai scrupuleusement comme je l'ai toujours fait. La voix des maires ne doit pas s'éteindre. Nous la porterons haut et fort ».

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLÉ
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr

Clara MEYER
Tél. 01 44 18 14 18
clara.meyer@amf.asso.fr